**Université Abderrahmane Mira- Bejaia**

**Faculté des Sciences Humaines et Sociales**

**Département des Sciences Sociales**

**EMD n° 2, Session normale, Niveau : M1, Spécialité : SOT, Groupes : 1 et 2+ endettés**

 **Matière : Méthodologie et techniques de la recherche, Durée de l’examen : 1h30**

Corrigé type

**Réponse n° 1 :**

Évaluation des situations de recherche suivantes avec justification de réponse :

« Pour étudier la motivation des cadres au sein de l’entreprise d’accueil, nous avons procédé à la sélection d’un échantillon composé de tous les fonctionnaires appartenant à cette catégorie, soit 20 unités. » (3 points)

Cet énoncé comporte une faute dans la mesure où il parle d’un échantillon (qui est un sous-ensemble issu d’une population mère) alors qu’il a pris tous les cadres. Ainsi, il n’y a pas eu d’échantillonnage.

 « Pour étudier la motivation des salariés au sein de l’entreprise d’accueil, nous avons distribué un questionnaire auprès d’un échantillon composé de 50 unités issues d’une population mère égale à 87 salariés. » (3 points)

L’échantillonnage est correct puisque avec une population de moins de 100 éléments, il vaut mieux se renseigner auprès de chacun ou auprès de 50% d’entre eux au moins (50 unités dépasse 50% parmi 87).

 « Afin de mesurer le rapport de causalité entre la variable indépendante et la variable dépendante, nous avons opté pour la méthode qualitative appliquée par la technique de l’entretien. » (2 points)

En se référant à l’objectif annoncé par les chercheurs, ce choix méthodologique est faux puisque le rapport de causalité ne peut être mesuré ni par la méthode qualitative, ni par la technique de l’entretien.

L’étudiant peut également justifier la réponse d’une autre manière en disant que le rapport de causalité se mesure uniquement par la méthode quantitative appliquée par une technique quantitative.

 « Afin de mesurer le rapport de causalité entre la variable indépendante et la variable dépendante, nous avons opté pour la méthode qualitative appliquée par la technique du questionnaire. » (2 points)

En se référant à l’objectif annoncé par les chercheurs, ce choix méthodologique est faux puisque le rapport de causalité ne peut pas être mesuré par la méthode qualitative, et de l’autre part, la méthode qualitative ne peut pas être appliquée par la technique du questionnaire.

L’étudiant peut également justifier la réponse d’une autre manière en disant que le rapport de causalité se mesure uniquement par la méthode quantitative appliquée par une technique quantitative.

 « Afin de mesurer le rapport de causalité entre la variable indépendante et la variable dépendante, nous avons opté pour la méthode quantitative appliquée par la technique du questionnaire. » (2 points)

En se référant à l’objectif annoncé par les chercheurs, ce choix méthodologique est juste puisque le rapport de causalité se mesure par la méthode quantitative qui s’applique par des techniques quantitatives dont le questionnaire fait partie.

**Remarque :**

Pour les situations de recherche 3, 4 et 5, l’étudiant doit obligatoirement lier sa réponse à l’objectif annoncé par les chercheurs pour pouvoir l’évaluer.

**Question 2 :**

Pour une recherche intitulée « L’impact de la religiosité sur le rapport au travail des salariés » :

- Quelle est la méthode adéquate pour répondre à la problématique ? Justifier votre réponse. (3 points)

La méthode adéquate dans ce cas est la méthode quantitative (1point) puisqu’elle permet de mesurer le rapport de causalité visé dans cette recherche. (2points)

- Citez deux techniques permettant de l’appliquer. (2 points)

Le questionnaire (1 point) et l’observation en situation (1 point) (avec grille d’observation et non pas un cahier de bord)

**Remarque :**

Malgré que l’expérimentation est une technique quantitative, elle ne peut pas être proposée et appliquée dans ce cas puisque la variable indépendante (religiosité) ne peut pas être manipulée par le chercheur (le chercheur ne peut pas accroitre ou baisser la religiosité dans une situation expérimentale)

**Question 3 :**

Pour étudier la conscience de classe chez les ouvriers, évaluez l’indicateur de se syndiquer. (3 points)

Partant de l’idée que tous les indicateurs sont imparfaits, l’étudiant doit faire ressortir la faiblesse de cet indicateur et non pas dégager d’autres. Il peut ainsi soulever au moins l’un des points suivants :

- les ouvriers peuvent ne pas se syndiquer non pas par absence de conscience de classe mais en faisant recours à d’autres institutions pour revendiquer leurs droits comme les associations, les ONG, les parties politiques…etc

- les ouvriers peuvent se syndiquer de façon spontanée ou par « contagion » sans avoir une conscience de classe.

- les ouvriers peuvent ne pas se syndiquer non pas par absence de conscience de classe mais s’ils aperçoivent que le syndicat mis en place est manipulé.

- ou autre justification correcte.

**L’enseignante de la matière :**

Dr. Dali Kenza